Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 29/06/2026
Publié le
ID : 035-213503063-20260610-CCAS20260203-DE

Conseil d'Administration du mercredi 10 juin 2026

Délibération n°2026/02/03

Objet : 9 - AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES 9.1 AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES DES COMMUNES : **Repas des aînés 2026**

Tous les administrés de 70 ans et plus, habitants de la commune, sont invités à un repas convivial à la salle polyvalente. Le « repas des aînés » pour l'année 2026 aura lieu le dimanche 4 octobre 2026.

Madame Elisabeth LE PAPE, Vice-Présidente, expose aux membres du C.C.A.S les modalités d'organisation et propose les menus.

Après en avoir délibéré, les membres du CCAS décident à l'unanimité :

- **D'AUTORISER** Mme Le Pape, Vice-Présidente du CCAS, à organiser le repas suivant les éléments présentés lors de ce conseil d'administration, à signer les documents et engager les dépenses afférentes à ce dossier,

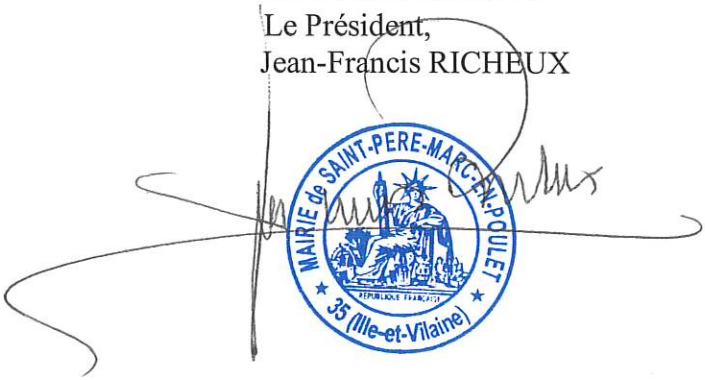
- **DE FIXER** à 35 € la participation au repas, pour les accompagnants et les péréens âgés entre 65 et 69 ans.

Vote : Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Au registre sont les signatures

Certifié exécutoire
Transmis en Préfecture le 17/06/2026
Publié le 17/06/2026

Pour extrait conforme
Le Président,
Jean-Francis RICHEUX



Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 29/06/2026
Publié le
ID : 035-213503063-20260610-CCAS20260203-DE

Saint-Père Marc en Poulet

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMMUNE DE ST PERE MARC EN POULET

Séance du mercredi 10 juin 2026

L'an deux mil vingt-six, le dix du mois de juin à dix-huit heures sept le Conseil d'Administration du CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE de Saint-Père-Marc-en-Poulet, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Mme Elisabeth LE PAPE, Vice-Présidente, en vertu des articles R123-16 et suivants du Code de l'Action Sociale et des Familles.

Membres en exercice : 15
Présents : 13
Pouvoir : 1
Nombre d'absents excusés : 2
Nombre d'absents non excusés : 0

Date de convocation et d'affichage : 4 juin 2026

Etaient présents : Mme Roseline ABALEA, Mme Marie-Renée COURTILLÉ, Mme Laurence GODEFROY, Mme Béatrice HUARD, Mme Nicole KERISIT, Mme Elisabeth LE PAPE, Mme Nathalie LECUMBERRY, Mme Marcelle LOHOU, Mme Murielle MAUFROY, M. Thierry NUSS, M. Jean-Roger PLANÇON, Mme Marie-Madeleine RIGAUD, Mme Karine THOMAZEAU-CHESNOT

Absents excusés ayant donné pouvoir : M. Patrick HERVÉ, M. Jean-Francis RICHEUX,

Absents excusés : NÉANT

Absents non excusés : NÉANT

La séance a été déclarée ouverte à 18h07.

Arrivée de M. Thierry NUSS à la délibération n°2026/02/03

Mme Nicole KERISIT a été nommée secrétaire de séance.